

SÉANCE
SOLENNELLE ET PUBLIQUE
DU 12 JUIN 2008



dans les Grands Salons
de l'Hôtel de Ville de Nancy



**Rapport sur l'activité de l'Académie de Stanislas
au cours de l'année 2007-2008
par Monsieur le Professeur Louis Châtellier
Secrétaire annuel**

Au terme de l'année académique, il nous revient de garder la mémoire de nos confrères qui nous ont quittés. Ce furent le peintre Gilles Fabre dont le talent exceptionnel fut salué par Monsieur Michel Vicq, l'historien Albert Ronsin dont la mémoire fut rappelée par Monsieur Guy Vaucel, le grand soldat et homme politique Pierre Messmer, chaleureusement évoqué par le professeur Alain Larcen, et le chanoine Michel de Metz-Noblat dont la forte personnalité fut rappelée par Monsieur Bernard Guerrier de Dumast. Enfin, notre confrère Jean Pardé nous a également quittés et sa mémoire fut évoquée par Monsieur François Le Tacon.

Leur souvenir, souvent glorieux, ne nous empêcha pas d'accueillir avec joie nos nouveaux confrères : Monsieur François Guillaume, ancien ministre, Monsieur Jean-Marie Dubois, directeur de recherche au C.N.R.S., et Monsieur Philippe Nuss, maître de conférences à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. Enfin, je n'aurais garde d'oublier que ce fut au cours de cette année académique que notre confrère, le Doyen Etienne Criqui, reçu les insignes de la Légion d'honneur. Qu'il veuille bien accepter nos très sincères félicitations.

Poursuivant une tradition adoptée depuis plusieurs années, l'Académie, en collaboration avec l'Université de Nancy 2, a organisé un colloque historique les 18, 19 et 20 octobre 2007. A l'initiative de notre confrère Philippe Martin, ce fut une rencontre à l'occasion du 250^{ème} anniversaire du décès du grand historien et traducteur de la Bible, le Lorrain Dom Calmet (1672-1757). Le nom seul, cher à tous les Lorrains, attira un nombreux public qui attend, avec un grand intérêt, la publication des actes, actuellement sous presse.

Les 7 et 8 décembre 2007, Jean-Louis Rivail et moi-même fûmes délégués à la Conférence nationale des Académies de province qui avait lieu à l'Institut de France. Le thème en était : La Nation française. Ce fut pour nous l'occasion de prendre de fructueux contacts avec nos confrères des autres Académies et de

préparer notre participation aux futures conférences nationales, à Grenoble, en 2008, puis l'année suivante, en 2009, à l'Institut de France.

Notre année académique fut marquée par un certain nombre d'innovations qui sont, sans doute, le signe de la vitalité de notre grande institution fondée, il y a deux siècles et demi, par le roi Stanislas.

La première consiste à développer une pratique qui n'avait lieu qu'exceptionnellement sous le nom de séances «hors les murs». Elles furent désormais remplacées par des séances publiques, plus nombreuses, et établies dans la grande salle de l'Université.

Une autre innovation qui ne fut pas le fruit d'une décision mais qui s'est opérée graduellement du fait de la curiosité de l'homme moderne, fut la place prise, peu à peu, par les Sciences. Déjà, dans son discours de réception, Madame Colette Keller-Didier avait évoqué l'importance des nano-médicaments. L'idée se retrouve dans la communication de Monsieur Robert Mainard intitulée «Nanosciences et Nanotechnologies». D'autres questions ayant trait à la médecine, sous différents aspects, furent traitées par Messieurs Paul Vert («La néonatalogie») et Claude Perrin («Qu'est-ce qu'un vertige ?»). On passa de la maladie aux malades avec l'étude de Monsieur Pierre Labrude sur «L'histoire de l'intégration de l'hôpital américain Jeanne d'Arc au Centre hospitalier régional de Nancy».

Ce faisant, c'était un peu de l'histoire du Nancy de l'après-guerre qui nous était présenté. Selon la tradition, en effet, l'histoire lorraine fut bien présente dans nos séances. Dans une conférence particulièrement brillante et très richement documentée, notre confrère, le professeur Alain Larcen, s'attacha à définir ce que fut, au début de notre histoire, «l'Espace Franc», que recouvrait-il ? Jusqu'à quelle époque son empreinte fut-elle visible ? L'historien de métier serait tenté de répondre : jusqu'à la politique des «réunions» entreprise par Louis XIV, après le traité de Nimègue. A tout le moins, elle se combine avec l'implantation du Christianisme médiéval. Nous retrouvons ainsi la riche enquête du Père Paul-Christian Grégoire sur les développements de l'Ordre Cistercien à Clairlieu, au début du XII^{ème} siècle.

L'histoire religieuse ne fut donc pas oubliée. Tantôt elle apparut par le moyen des hommes qui la servaient : curés, chanoines, vicaires des villes et des campagnes, tels, qu'au moyen des archives départementales, Maître Edmond Thiébauld les fit revivre pour notre plus grand plaisir. Tantôt, ce furent de brillants théologiens, tel, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'abbé Vacant, professeur au Grand Séminaire de Nancy et auteur, avec une équipe de collègues, du *Dictionnaire de théologie catholique*, référence absolue, hier comme aujourd'hui, et présenté avec science et clarté par notre confrère, l'abbé Bombardier.

Les sciences dites «humaines» ne furent pas négligées non plus au cours de l'année académique. Il en fut ainsi de la sociologie utilisée avec une grande finesse par le doyen Criqui (sociologie politique) et des nouveaux chemins qu'elle emprunte aujourd'hui analysés par le professeur Laprévôte.

Mais le terme de sociologie politique convient également à la diplomatie, magistralement étudiée par Monsieur l'ambassadeur Gilles Curien dans une conférence intitulée : «Pratiques et Méthodes diplomatiques». Remontant dans le passé, avec Machiavel et Leibniz, le conférencier nous a montré que les subtiles approches de ces grands penseurs servaient toujours de modèles aux diplomates d'aujourd'hui ou aux hommes politiques, tel le Général de Gaulle par exemple. Peut-on parler d'activité politique pour «Maurice Barrès et la Lorraine» ? C'est plus douteux. La littérature et la relation affective ont, chez lui, la première place comme l'explique le professeur François Roth. On en vient ainsi aux Lettres et aux Arts qui ne furent pas négligés, loin de là.

Après avoir évoqué avec maîtrise la situation des jeunes chanteurs lyriques aujourd'hui, Madame Dupuy-Stutzmann organisa, pour notre plus grande joie, deux séances musicales. Outre le dimanche 13 avril, jour de la remise des prix, enrichi de musique vocale, nous fûmes gratifiés, le 15 février, d'un concert de toute beauté de musique française. Il avait lieu sous les lambris du palais de justice et il fut d'une qualité rare avec Berlioz à la place d'honneur. Il constituait aussi une sorte de prolongement des exposés de notre confrère Michel Burgard sur la musique française, à une époque différente il est vrai.

La littérature aussi ne fut pas absente de nos après-midi, en particulier lorsque notre confrère Michel Louyot analysa avec une grande finesse l'œuvre de François Nourissier depuis sa jeunesse, jusqu'à l'homme aux pas chancelants, cherchant dans les rues du vieux Paris, les émotions d'autrefois au milieu des brumes automnales des bords de la Seine. Image triste qui pourrait nous laisser sur la grisaille d'une fin d'automne si la couleur des pré-Raphaélites ne venait, grâce à Madame Françoise Mathieu, nous faire basculer avec les peintres anglais vers un autre monde, de couleur, de douceur et de lumière. Il était bon de terminer l'année académique par un rappel de l'univers proustien et une grande envie de voyage.

Mais il est temps de revenir à la Lorraine et à la séance du 21 mars où Monsieur Kevers-Pascal pose la question en séance publique, question qui en fit frémir plus d'un : «Un traître à la Cour du Téméraire ?» Notre confrère en était venu là après avoir revisité les sources et la bibliographie tant françaises qu'italiennes. Il en était venu à se demander si le duc René n'avait pas bénéficié de compllicités parmi les proches du Téméraire. Mais, un tel travail n'implique-t-il pas une recherche en équipe, au besoin avec les Académies voisines ?

La très belle journée à Plombières, le 24 mai, qui nous a permis de faire la connaissance de nos confrères de l'Académie de Besançon, ne peut-elle pas annoncer des journées semblables à l'issue desquelles il sera peut-être possible d'envisager des travaux en commun ?